Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

MENTION SCIENCE POLITIQUE

ÉVALUATION DU BLOC RNCP38183BC04 : SE POSITIONNER VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MENTION SCIENCE POLITIQUE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé. L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

Documents DT 1 à DT 3 fournis avec le sujet. Aucun document personnel n'est autorisé. Les modalités de durée et de coefficient sont celles retenues localement pour cette évaluation.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ATELIER CIVIQUE MÉTROPOLE, SERVICE FICTIF D'ANALYSE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE, LYON

Vous êtes chargé de mission junior au sein de l'Atelier Civique Métropole, une structure fictive qui accompagne des collectivités dans la conception et l'évaluation de dispositifs de participation citoyenne. La Métropole envisage une consultation sur l'accès des jeunes aux services publics. Votre responsable vous demande d'identifier des débouchés professionnels en lien avec la science politique, de présenter votre profil pour une mission définie et de proposer une méthode rigoureuse de production et de diffusion des connaissances.

Le cahier des charges prévoit une note de cadrage de quatre pages au maximum, une synthèse publique accessible et une restitution orale de dix minutes. Le budget d'étude est plafonné à 8 000 euros hors taxes. Le calendrier prévisionnel est de six semaines. Les documents DT 1 à DT 3 fournissent les éléments nécessaires. Les données de terrain et les structures mentionnées dans le cas sont fictives, sauf les textes réglementaires cités.

Cette évaluation porte sur le bloc RNCP38183BC04. Le référentiel national définit des compétences, mais ne fixe pas de sujet écrit, de durée ni de coefficient uniques pour cette évaluation. Les paramètres de durée et de coefficient indiqués ici relèvent des modalités locales retenues pour la présente épreuve.

PARTIE 1 : Analyse des champs professionnels et du cahier des charges (4 points)

Repérer des champs professionnels en lien avec les acquis de la mention

À partir du cahier des charges et du DT 1, analysez les fonctions susceptibles de contribuer à la mission. Distinguez les compétences de science politique mobilisables des tâches qui nécessiteraient une expertise complémentaire.

1.1 (2 points) Identifiez deux champs professionnels pertinents pour cette mission. Pour chacun, indiquez un type d'employeur, une fonction possible et une tâche concrète à réaliser dans le cadre du projet. Appuyez votre réponse sur les données du cahier des charges et du DT 1.

1.2 (2 points) Retenez le champ professionnel qui vous paraît le plus adapté à la mission. Justifiez votre choix par deux éléments du cahier des charges et indiquez une limite de compétence ou un besoin de coopération professionnelle à anticiper.

PARTIE 2 : Valorisation d'une identité et d'un projet professionnels (5 points)

Présenter ses acquis et adapter sa candidature au contexte

Vous candidatez à une mission de six semaines comme assistant d'étude en participation citoyenne. Le profil demandé figure au DT 1. Les éléments de parcours à valoriser et les acquis visés par la mention sont indiqués au DT 2.

2.1 (2 points) Rédigez une présentation professionnelle de 120 à 160 mots destinée à votre responsable de recrutement. Elle doit préciser votre projet, sélectionner deux compétences utiles à la mission et montrer en quoi chacune répond à une tâche du cahier des charges. Vous pouvez vous appuyer sur les éléments du DT 2.

2.2 (1,5 point) Complétez le tableau du DR 1 en reliant chaque compétence mobilisable à une preuve tirée de votre parcours et à une tâche de la mission. Formulez une preuve observable et précise pour chacune des deux compétences retenues.

2.3 (1,5 point) Formulez un objectif professionnel à court terme et un objectif à moyen terme. Pour chacun, indiquez une action vérifiable permettant de progresser vers cet objectif et expliquez en une phrase le lien avec le champ professionnel retenu.

PARTIE 3 : Production, diffusion et valorisation des savoirs (6 points)

Construire une démarche d'étude rigoureuse et rendre ses résultats communicables

La collectivité souhaite que la démarche distingue les constats établis des interprétations, protège les personnes interrogées et permette au public de comprendre les résultats. Le DT 2 présente les éléments disponibles et le DT 3 rassemble des repères de méthode, de déontologie et d'accessibilité.

3.1 (2 points) À partir du DT 2, proposez une question d'étude et deux sous-questions permettant d'examiner l'accès des jeunes aux services publics. Pour chaque sous-question, précisez une source de données adaptée et une limite d'interprétation à signaler.

3.2 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 pour les étapes de production, de vérification et de diffusion des résultats. Indiquez, à chaque étape, une action concrète, un contrôle de qualité et le support de restitution approprié au cahier des charges.

3.3 (2 points) Rédigez un paragraphe de synthèse de 100 à 130 mots destiné au public. À partir des données du DT 2, mentionnez au moins un constat chiffré, une limite méthodologique et une précaution permettant de ne pas présenter une association comme une relation de causalité.

PARTIE 4 : Accessibilité, éthique et préparation de la mission (5 points)

Prendre en compte le handicap, l'accessibilité et les responsabilités professionnelles

La consultation prévoit des entretiens et une restitution publique. Le commanditaire demande des supports accessibles et une attention particulière à la confidentialité des témoignages. Les repères utiles figurent au DT 3.

4.1 (2 points) Proposez trois aménagements concrets permettant à des personnes ayant des besoins différents de participer aux entretiens ou à la restitution. Pour chaque aménagement, précisez l'obstacle visé et le moment où il doit être prévu.

4.2 (1,5 point) À partir du cas et du DT 3, identifiez deux risques liés à la collecte ou à la diffusion des témoignages. Pour chacun, proposez une mesure de prévention applicable à la mission.

4.3 (1,5 point) Complétez le tableau du DR 2 en construisant un protocole synthétique de préparation de la restitution : vérification des résultats, anonymisation, adaptation des supports et contrôle de leur accessibilité. Indiquez un responsable ou un interlocuteur à associer à chaque contrôle.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION

Les métiers ci-dessous sont des exemples de fonctions accessibles selon le niveau de qualification, l'expérience et les conditions de recrutement. Ils ne constituent pas une liste réglementaire exhaustive.

Cahier des charges : étude de six semaines ; budget maximal de 8 000 euros hors taxes ; note de cadrage de quatre pages au maximum ; synthèse publique accessible ; restitution orale de dix minutes. La mission porte sur l'accès des jeunes de 16 à 25 ans aux services publics de proximité.

Exemples de champs professionnels et tâches associées

Champ professionnel	Employeurs possibles	Fonctions ou tâches en lien avec la mission	Compétences complémentaires à envisager
Études et conseil en politiques publiques	Bureau d'études, cabinet de conseil, organisme de recherche	Cadrage d'une étude, analyse documentaire, entretiens, rédaction d'une synthèse	Méthodes d'enquête, gestion de projet, outils de traitement des données
Collectivités territoriales et services publics	Commune, département, région, établissement public	Diagnostic de besoins, suivi d'un dispositif, préparation d'une restitution	Connaissance du fonctionnement administratif et des procédures locales
Associations et participation citoyenne	Association, fédération, structure d'éducation populaire	Mobilisation des publics, animation d'ateliers, recueil de propositions	Animation de groupe, médiation, accessibilité des activités
Communication publique et médiation des savoirs	Service de communication, centre de ressources, organisme culturel	Vulgarisation, préparation de supports, diffusion de résultats	Rédaction accessible, conception graphique, communication numérique

Éléments de contexte fournis pour l'analyse du positionnement professionnel.

DT 2 : ÉLÉMENTS DE PARCOURS, DONNÉES DU CAS ET CHAÎNE DE PRODUCTION DES CONNAISSANCES

Éléments de parcours du candidat : enseignements en institutions politiques, sociologie politique et méthodes d'enquête ; réalisation, en groupe, d'un dossier documentaire ; conduite de trois entretiens dans le cadre d'un travail universitaire ; présentation orale de résultats devant une promotion. Aucune expérience professionnelle en traitement statistique avancé n'est indiquée.

Données fictives du cas : un questionnaire exploratoire a recueilli 120 réponses auprès de jeunes fréquentant deux équipements municipaux. Parmi les répondants, 54 déclarent avoir renoncé au moins une fois à une démarche en ligne faute d'équipement ou d'aide ; 38 déclarent ne pas savoir à quel service s'adresser. L'échantillon est de convenance et ne représente pas l'ensemble des jeunes de la métropole. Aucun croisement statistique ni test d'inférence n'a été réalisé.

Le schéma ci-dessous représente une chaîne de travail fonctionnelle. Les repères sont des étapes, non des dimensions physiques.

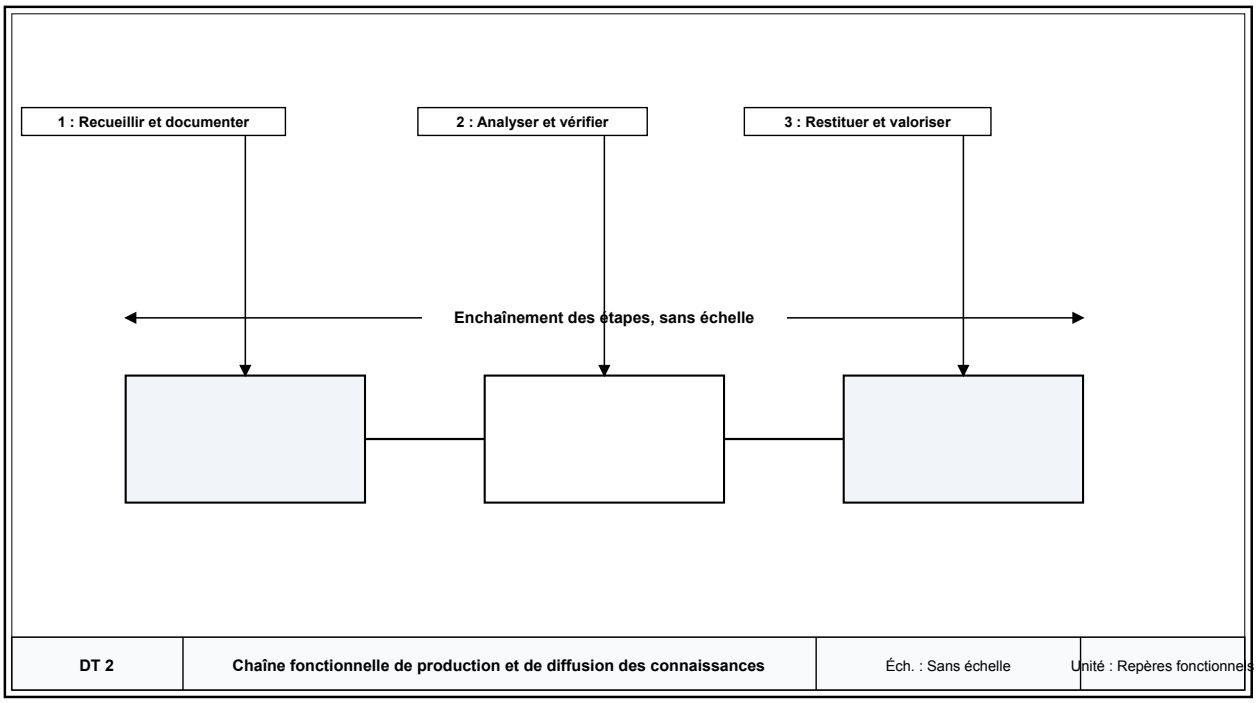


Schéma de méthode fourni pour le cas. Les positions sont fonctionnelles et sans échelle.

Données exploratoires du cas

Indicateur	Effectif	Population interrogée	Limite d'interprétation
Renoncement déclaré à une démarche en ligne faute d'équipement ou d'aide	54 réponses sur 120	Répondants rencontrés dans deux équipements municipaux	Échantillon de convenance ; résultats non généralisables
Déclaration de ne pas savoir à quel service s'adresser	38 réponses sur 120	Répondants rencontrés dans deux équipements municipaux	Déclaration individuelle ; ne mesure pas à elle seule l'offre de services

Données fictives, descriptives et non représentatives de l'ensemble de la population visée.

DT 3 : REPÈRES RÉGLEMENTAIRES, DÉONTOLOGIQUES ET D'ACCESSIBILITÉ

Les repères ci-dessous guident la préparation de la mission. Ils ne remplacent pas l'analyse des obligations applicables au traitement de données ni la consultation des personnes compétentes au sein de l'organisme.

Données personnelles : le règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés encadrent les traitements de données personnelles. La collecte doit être limitée à une finalité définie et aux données nécessaires. Les personnes doivent recevoir une information appropriée. L'accès aux données doit être limité aux personnes habilitées et leur durée de conservation doit être déterminée selon les règles applicables.

Recherche et intégrité : distinguer les données recueillies des interprétations ; décrire la méthode et les limites ; conserver une trace des choix d'analyse ; ne pas attribuer de causalité sans démarche adaptée ;

citer les sources utilisées et signaler les incertitudes.

Accessibilité : anticiper les besoins des participants ; proposer des modalités de participation adaptées ; employer une rédaction claire ; structurer les documents avec des titres explicites ; fournir des alternatives textuelles pertinentes aux contenus visuels ; vérifier la lisibilité et la navigation des supports numériques. Le RGAA constitue un référentiel français d'accessibilité des services numériques ; les exigences applicables dépendent du contexte de diffusion et de l'organisme concerné.

Points de vigilance pour la mission

Étape	Point de vigilance	Mesure de maîtrise possible
Collecte	Recueil de données personnelles non nécessaires ou information insuffisante	Définir la finalité, limiter les données, informer les personnes et sécuriser l'accès
Analyse	Généralisation abusive à partir d'un échantillon de convenance	Décrire l'échantillon, préciser ses limites et distinguer constats et interprétations
Diffusion	Identification indirecte d'une personne dans un témoignage	Retirer ou modifier les éléments identifiants et vérifier le risque de réidentification
Participation	Obstacle lié au format, au lieu, au temps ou au mode de communication	Consulter les participants sur leurs besoins et prévoir des modalités adaptées
Restitution numérique	Support difficile à lire ou à parcourir avec une technologie d'assistance	Structurer le document, vérifier contraste et navigation, fournir des alternatives textuelles

Repères de préparation à mobiliser dans les réponses.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.2 et 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules marquées « ... ». Pour la question 2.2, renseignez deux lignes en reliant un acquis à une preuve et à une tâche de la mission. Pour la question 3.2, indiquez une action, un contrôle de qualité et un support adapté pour chaque étape.

Mise en correspondance des compétences et des tâches

Compétence mobilisable	Preuve issue du parcours	Tâche de la mission à laquelle elle répond
.....		
.....		

À compléter par le candidat.

Étapes de production et de diffusion des connaissances

Étape	Action concrète	Contrôle de qualité	Support de restitution
Production et collecte			
Analyse et vérification			
Diffusion et valorisation			

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 4.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules marquées « ... ». Les mesures proposées doivent être applicables à la mission et les interlocuteurs désignés doivent correspondre aux contrôles à effectuer.

Protocole de préparation de la restitution accessible

Contrôle à effectuer	Mesure concrète	Responsable ou interlocuteur à associer	Moment de réalisation
Vérification des résultats et des limites			
Anonymisation des témoignages			
Adaptation du contenu et du format			
Contrôle d'accessibilité avant diffusion			

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.